



## **GROUPE DE TRAVAIL DIRECTIONNEL SUR LA MISE EN OEUVRE DE PPCR**

### **DÉCLARATION LIMINAIRE**

L'appréciation générale de l'**USD-FO** sur la démarche PPCR est fortement négative.

Ce projet s'inscrit en effet dans une perspective de fort ralentissement des parcours professionnels. Ce ralentissement, que l'on appelle, en langage politiquement correct, « allongement des carrières » va en effet avoir dans le futur des effets dévastateurs sur le pouvoir d'achat et la motivation des fonctionnaires.

**La première salve** contre les personnels porte sur la réduction massive des PMQ (plans ministériels de qualité, qui déterminent le volume des promotions inter-catégorielles exceptionnelles), donc sur la réduction massive des postes offerts via les listes d'aptitude de C en B et de B en A ou via les examens professionnels. Ont donc été ciblés les personnels de catégorie C et B.

**La deuxième salve** contre les personnels porte sur la réduction continue des taux de promotion, et donc sur la réduction des promotions de grade. Pour le coup, tous les personnels sont ciblés : personnels de catégorie C, B et A. Les personnels de catégories C et B étant ciblés une deuxième fois. A titre d'illustration, en catégorie B, la baisse du taux de promotion vers CP, aboutissant à un niveau extraordinairement bas de 10%, signifie qu'un douanier ayant vocation à cette promotion peut espérer, au sens mathématique du terme, une promotion au bout de 10 ans de respect des conditions statutaires.

C'est quasiment la même chose pour la promotion à IR1 (13%).

Ralentissement, donc, massif, des promotions.

**La troisième salve** contre les personnels, c'est PPCR, projet qui s'attache à ralentir les changements d'échelon.

La politique globale portée contre les personnels est donc bouclée. Diminution des Postes offerts en LA, des postes offerts en examen professionnel, des postes offerts aux TA et, « cerise sur le gâteau », ralentissement des changements d'échelon.

En contrepartie, sans doute dans l'espoir de faire passer cette amère pilule, quelques points d'indice supplémentaires sont accordés dont une partie est financée par la diminution du régime indemnitaire.

Certains paraissent s'en contenter. L'**USD-FO**, comme les principaux syndicats des ministères économiques et financiers, dénonce ce marché de dupes !

Gageons, au-delà des effets d'annonce, que l'État, grâce à cette politique, fera de grosses économies dans le futur sur le dos de tous ceux qui ne seront pas promus.

Gageons aussi que tous les personnels au fil des futures CAPC de promotion regretteront la mise en place de cette politique en constatant la faiblesse croissante du nombre de postes offerts.

Chacun se souviendra alors de ceux qui défendent actuellement ce projet.

Nous tâcherons ce jour d'éclairer les zones grises du projet.

Concernant le projet présenté par l'administration, les marges de négociation de la direction générale étaient quasi-inexistantes pour les catégories B et C dans la mesure où les carrières concernées relèvent des carrières types et où le projet PPCR est un projet interministériel.

Pour la catégorie A, la situation est différente dans la mesure où la carrière des douaniers de cette catégorie est atypique. En effet, dans les autres directions ou ministères, la carrière des agents A, jusqu'à l'indice 966, est régie par 2 grades, attaché ou inspecteur, et attaché ou inspecteur principal.

En DOUANE, du fait en particulier de notre action, 4 autres grades ont été obtenus (IP1, IR3, IR2 et IR1).

Il en résulte que la DG propose un schéma de transposition de PPCR a la DOUANE tenant compte de ces aspects atypiques.

Au printemps 2016, l'**USD-FO** a fait valoir, avec l'appui de la FGF et de la Fédération des Finances FO, un certain nombre d'arguments auprès de la DGAFP (ministère de la Fonction publique) et à BERCY pour limiter les effets potentiellement négatifs de PPCR sur les douaniers de catégorie A.

Nous donnons acte à la direction générale d'avoir pris en compte un grand nombre de nos préoccupations dans le projet présenté.

Mais ne soyons pas dupes, tous les effets négatifs du ralentissement des carrières n'ont pu être contrecarrés.

Aussi, nous reviendrons dans le cours des débats sur certains points qui posent encore problème.

La délégation de l'**USD-FO**